

**Allocution du Président du Comité de Gouvernance et de Développement Durable à
l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2024**

Mesdames,
Messieurs,

Comme Président du Comité de Gouvernance et de Développement Durable de GBL, j'ai le plaisir de m'adresser à vous.

Notre Comité s'est réuni à trois reprises en 2023. Lors de ces réunions, le Comité s'est principalement concentré sur les sujets suivants :

- revue de la gouvernance de la société et recommandations quant aux Comités du Conseil ;
- évolution de la composition du Conseil d'Administration et des Comités ;
- proposition de plan d'options à attribuer en 2023 au CEO et fixation des paramètres et conditions d'exercice ;
- revue de la politique de rémunération et de la politique d'investissement du CEO et des équipes de GBL ;
- établissement du projet de rapport de rémunération ;
- préparation et revue des résultats de l'évaluation annuelle de l'interaction entre l'Administrateur-Délégué et les Administrateurs non-exécutifs ;
- suivi des questions relatives à l'ESG chez GBL (« GBL comme société »), en ce compris la diversité, la formation et la satisfaction des employés ;
- examen des engagements de GBL (en ce compris SBTi et CDP) sur les sujets ESG.

Le mandat d'Administrateur du CEO prend fin à l'issue de cette Assemblée. Il est donc proposé de le renouveler.

Comme indiqué dans le rapport de rémunération repris dans le rapport annuel, la rémunération 2023 du CEO est conforme à la politique de rémunération qui s'appliquait à cet exercice. Par ailleurs, il a été constaté que les conditions fixées pour la rémunération variable annuelle portant sur l'exercice 2023 sont remplies. Vous êtes invités à approuver le rapport de rémunération 2023.

Par ailleurs, comme il est de coutume, la rémunération du CEO a été revue en 2023 afin de la mettre en ligne avec les pratiques de marché. La politique de rémunération vise (i) à contribuer à l'alignement durable du CEO et des équipes de GBL avec les actionnaires, en liant leur rémunération avec les performances de la société et (ii) à attirer, retenir et motiver les meilleurs talents dans un secteur d'activité qui repose sur la valeur des équipes et où la concurrence est forte.

Dans ce cadre, vous êtes invités à vous prononcer sur les modifications de la politique de rémunération qui sont plus amplement décrites dans le rapport annuel et qui sont caractérisées par un investissement plus important des équipes pour renforcer l'alignement avec nos actionnaires.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre attention.